



Extrait du Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet

<http://pierre-alainmillet.fr/Squares-et-Fermetures>

Quartier Moulin à Vent

Squares et Fermetures..

- Rencontres -

Date de mise en ligne : dimanche 14 juin 2009

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Visite du square Saint-Jean de Dieu, encours de réfection, puis du square Bullukian, refait récemment, mais ou subsiste un problème de clôture sur le coté de la copropriété Mozart.

Les travaux du square saint-jean de dieu avancent bien

[\[JPEG\]](sites/pierrealainmillet.fr/IMG/jpg/12062009918.jpg)

le conseil de quartier insiste sur l'importance de la fermeture de ces squares et demande ce qui se passera à la fin des travaux.

[\[JPEG\]](sites/pierrealainmillet.fr/IMG/jpg/12062009919.jpg)

Car, le problème existe encore sur le square Bullukian. Il y a bien un portail, mais pas de fermetures, et les riverains témoignent d'occupations tardives et bruyantes. Comme dans d'autres endroits, elles sont vérifiées le matin par les agents des espaces verts qui passent un grande part de leur travail à nettoyer...

De plus, un voisin, vice-président de la copropriété rue Mozart, se joint à la visite et montre le grillage qui sépare la copropriété du square, forcé pour créer un passage.

Selon lui, quand des jeunes utilisent le square tardivement, et que la police fait un passage, certains franchissent le grillage pour entrer dans la copropriété. Pour lui ce ne sont pas des résidents.

[\[JPEG\]](sites/pierrealainmillet.fr/IMG/jpg/12062009920.jpg)

Les deux endroits de passage seront remplacés par un grillage renforcé très rapidement, et une nouvelle visite sera organisée en juillet pour constater le résultat. Si celà devient nécessaire, une cloture ville complète sera discutée.

La visite permet de vérifier que la copropriété est bien fermée. Une clôture tout autour et un portail à l'entrée. A l'évidence, elle n'est pas un lieu de passage....

[\[JPEG\]](sites/pierrealainmillet.fr/IMG/jpg/12062009921.jpg)

Le square vu du terrain de la copropriété. C'est cette barrière végétale qui fait discuter. Il faudrait la supprimer totalement pour mettre en place une nouvelle cloture. A voir lors de la visite de juillet.

[\[JPEG\]](sites/pierrealainmillet.fr/IMG/jpg/12062009922.jpg)